

Plan de lutte contre L'intimidation et la violence à l'école (Évaluation annuelle des résultats)



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

École : De La Durantaye








Date : 18 mai 2022

	Nombre de signalements de violence	Nombre de signalements d'intimidation
Préscolaire 4 et 5 ans	9	0
Primaire	44	0
TOTAL	53	0





Nombre de mémos : **889**

CATÉGORIES	
Accompagnement psychosocial et santé	53
Crise	36
Dérange en classe	42
Non-respect des consignes	87
Refus de collaborer	87
Attitude négative	72
Situation conflictuelle	28
Manque de respect envers élève	156
Manque de respect envers l'autorité	34

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Rappel des défis et des objectifs priorisés pour l'année scolaire 2021-2022			
	À développer	À consolider	À maintenir
✚ Poursuite du programme basé sur les comportements positifs (niveaux 1 et 2).			 <i>Le programme SCP donne une couleur aux interventions de l'équipe-école</i>
✚ Enseignement explicite des comportements attendus selon les aires de vie commune avec un calendrier des enseignements.			
✚ Utilisation des plans de leçon en lien avec les comportements attendus.			
✚ Accentuation des renforcements positifs et des célébrations des efforts.			 <i>plusieurs célébrations classe plusieurs célébrations individuelles 2 célébrations école</i>
✚ Implication de l'équipe-école dans l'appropriation des approches centrées sur les solutions.			
✚ Poursuite des ateliers d'habiletés sociales pour les élèves ciblés.			<i>Lire et grandir 7 filles Plusieurs interventions par groupe-classe (Fluppy, Brin)</i> 






Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

			<i>d'ami, Gère ta fougère Attentix Nous constatons que les groupes d'habileté sociale ne sont pas tellement nécessaires</i>
✚ Implantation d'ateliers préventifs (ex. : moozoom) sur l'intimidation dès le début de l'année pour tous les élèves			
✚ Poursuite de la formation sur la fonction du comportement.	 <i>Nous questionnons la valeur ajoutée pour les membres du personnel déjà sensibilisés</i>		
Mise en œuvre des moyens			
	À développer	À consolider	À maintenir
✚ Revoir le code de vie de l'école et le présenter aux élèves.		 Établir un calendrier de présentation aux membres du personnel et aux élèves	
✚ Enseignement explicite des comportements attendus.			 Se doter d'un mécanisme de régulation

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

<p>✚ Déposer et mettre en place le calendrier SCP.</p>			<p> L'élaborer en juin afin de le présenter dès le début de l'année</p>
<p>✚ Jeux supervisés et animés par le service de garde et les TES lors des périodes de dîner et au service de garde le soir.</p>		<p></p>	
<p>✚ Revoir le plan d'urgence avec le personnel et remettre le plan de lutte à tout le personnel. (cahier de gestion)</p>			<p></p>
<p>✚ Concevoir un plan stratégique de surveillance et offrir de la formation continue sur la supervision active.</p>			<p></p>

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

<p>✚ Soutien et accompagnement pour le personnel qui en ressent le besoin (mentorat),</p>			 <i>L'inclure dans le plan nouveau d'accueil du personnel</i>
<p>✚ Pour les élèves et les parents : ajout, à l'agenda ou dans le cahier de communication, de pages de sensibilisation et d'information concernant la violence et l'intimidation.</p>			 <i>mettre accessible sur notre site internet</i>
<p>✚ Utilisation de la Liaison et du site Internet de l'école destinés aux parents pour véhiculer des messages en lien avec le plan de lutte contre la violence et l'intimidation</p>			
<p>✚ Rencontres de régulation du comité SCP afin de cibler les besoins des élèves et d'intervenir judicieusement.</p>			
<p>✚ Les portes sont verrouillées en permanence.</p>			

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

✚ Limitation de l'accès aux visiteurs, remise d'un petit collier (en visite) à chaque visiteur par la secrétaire à leur arrivée.			★
✚ Implantation du programme CIME par l'ensemble de l'école.	retiré		
✚ Collaborer avec les parents en les tenant informés et en envoyant les documents à la maison.		<i>améliorer l'assiduité et communications aux parents via mémo</i>	★

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :

✚ **Les mesures de prévention :**

- ✚ Les mesures de prévention mises en place ont porté fruit. Certaines ont été reportées en raison du contexte pandémique. En raison du faible nombre de visiteurs, nous n'avons pas utilisé de cocarde et nous ne jugeons pas cela nécessaire.
- ✚ En 6^e année, les mesures de niveau 1 et 2 mises en place (contrats, sensibilisation, horaire d'activités, appels aux parents, rencontres de mise au point avec la direction) ont eu peu d'impact sur le climat de la classe et dans les TNS. L'équipe-école a géré régulièrement des conflits en utilisant des mesures de retrait, de médiation et de TNS supervisés.
- ✚ L'application de la matrice de l'école est bien intégrée de même que le processus d'intervention gradué



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

✚ Les modalités de signalement et de consignation :

- ✚ Le mode de consignation utilisé est celui du CSSRDN.
- ✚ La consignation des événements et des interventions dans l'outil MÉMOS.

✚ Les mesures éducatives et de sanction :

- ✚ Les ateliers (TES) vécus et les retours dans chacune des classes ont été enrichissants et permettent de faire des rappels ponctuels et signifiants auprès des élèves
- ✚ Le traitement et le suivi rapide de tous les signalements furent appréciés des membres de l'école ainsi que de la majorité des parents.

✚ Les mesures de soutien :

- ✚ Une plus grande vigilance et un suivi rigoureux permettent de régler les situations rapidement et ainsi contribuer au bon climat de l'école.
- ✚ La surveillance assurée par le personnel régulier de l'école permet un suivi rigoureux et cohérent.



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Les difficultés rencontrées :

- ✚ Les conceptions erronées liées à l'intimidation, la violence, les chicanes et les taquineries doivent être clarifiées, particulièrement chez les élèves et certains parents.
- ✚ Les conflits qui émanent de situations vécues à l'extérieur de l'école (le soir, la fin de semaine, le climat du quartier et les réseaux sociaux) et qui ont des répercussions sur la vie scolaire.
- ✚ Les changements des membres du personnel enseignant et de la direction rendent les suivis plus complexes.

Les éléments facilitants :

- ✚ La mobilisation du personnel dans le programme SCP.
- ✚ Les rencontres mensuelles du comité SCP.
- ✚ Les retours sur les rencontres du comité en AG.
- ✚ L'implication et la connaissance du milieu par plusieurs intervenants de l'école permettent de mieux connaître les élèves et d'intervenir adéquatement selon les besoins individuels de ceux-ci.
- ✚ La cohésion dans les pratiques éducatives liées au désir d'enseigner explicitement les comportements attendus.

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

L'impact des actions mises en place			
Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Bonne compréhension, chez le personnel, des différences entre le conflit, la violence et l'intimidation. ✚ Cohésion dans les interventions et prise en charge rapide et partagée des situations afin d'en éviter l'escalade. ✚ Mise en application d'interventions positives, éducatives plutôt que simplement punitives. ✚ Collaboration accrue et concertée entre les différents cadres d'emploi. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Meilleure compréhension, chez les élèves, des différences entre le conflit, la violence et l'intimidation. ✚ Rôle plus actif des témoins de situations de violence et d'intimidation. ✚ Développement du lien de confiance entre les élèves et les intervenants (titulaires ou non). 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Meilleure compréhension, chez les parents, des différences entre le conflit, la violence et l'intimidation. ✚ Amélioration des relations par des correspondances positives faites par le personnel (appels soleils, billets positifs, médailles). ✚ Retour rapide des communications et des suivis (enseignants, TES, personnel et direction). 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Collaboration entre le personnel de l'école et le personnel du CISSS. ✚ Collaboration entre les intervenants de la protection de la jeunesse. ✚ Collaboration entre les policiers et l'école.

Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école contre la violence et l'intimidation

Recommandations pour 2022-2023

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

Faire passer le questionnaire sur le sentiment sécurité auprès du personnel et des élèves

Actualiser l'affichage sur les comportements attendus

Voir comment la plateforme Mozoom peut venir soutenir les interventions éducatives

Revoir le code de vie de l'école

Établir un cadre clair pour les modalités de communication avec les parents selon les situations

Convenir des moyens de régulation de l'enseignement des plans de leçons

L'évaluation du plan de lutte de l'école De La Durantaye a été approuvée par le conseil d'établissement pour l'année 2021-2022 le 25 mai 2022.

Numéro de la résolution : CE- 001-2021-

Nathalie Bedwani
Directrice

